

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

14 OCTOBRE 1958

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

1^{re} ANNÉE N° 19

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

Etude trimestrielle sur la situation de la conjoncture 429/58

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

Programme prévisionnel du quatrième trimestre 1958 443/58

I. Programme prévisionnel «charbon» 443/58

II. Programme prévisionnel «sidérurgie» 446/58

EURONORMES

Conformément à diverses dispositions du Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la Haute Autorité a entrepris de faire procéder à une harmonisation des normes nationales adoptées jusqu'ici dans les pays membres. Ce travail, qui, entre autres facteurs, tient également compte des progrès techniques les plus récents, est effectué en collaboration avec les producteurs, les acheteurs et les instituts nationaux de normalisation. Dès que l'on en connaît les résultats, établis d'un commun accord, ils sont publiés sous forme d'Euronormes. La Haute Autorité a demandé aux industries intéressées d'appliquer celles-ci dans la pratique. Il est prévu de reprendre les Euronormes dans les recueils de normes des pays membres. Les services de la Haute Autorité feront connaître la date de parution des Euronormes imprimées. Dans les pays membres, les intéressés peuvent se les procurer auprès des instituts nationaux de normalisation indiqués ci-après:

<i>Dans la République fédérale d'Allemagne:</i>	Beuth-Vertrieb-GmbH Berlin W 15 Uhlandstrasse 175
<i>En Belgique et au Luxembourg:</i>	Institut belge de normalisation — IBN — 29, avenue de la Brabançonne Bruxelles
<i>En France:</i>	Association française de normalisation — AFNOR — 23, rue Notre-Dame-des-Victoires Paris (2 ^e)
<i>En Italie:</i>	Ente Nazionale Italiana di Unificazione — UNI — Piazza A. Diaz, 2 Milano
<i>Aux Pays-Bas:</i>	Hoofdd commissie voor de Normalisatie in Nederland — HCNN — 's-Gravenhage Postbus 70

Les personnes intéressées habitant les pays tiers sont priées de s'adresser au Service des publications des Communautés européennes à Luxembourg.

Les normes suivantes sont parues à ce jour:		Prix en unités de compte U. E. P. (1 unité de compte = 1 dollar U. S.)
Euronorm 1-55	Fontes et ferro-alliages	1,15
Euronorm 3-55	Essai de dureté Brinell pour l'acier	0,50
Euronorm 4-55	Essai de dureté Rockwell pour l'acier	0,50
Euronorm 5-55	Essai de dureté Vickers pour l'acier	0,50
Euronorm 6-55	Essai de pliage pour l'acier	0,50
Euronorm 7-55	Essai de résilience Charpy pour l'acier	0,50
Euronorm 8-55	Valeurs de conversion approximatives de la dureté et de la résistance à la traction de l'acier	0,50
Euronorm 9-55	Valeurs de conversion approximatives des allongements après rupture de l'acier	0,35
Euronorm 10-55	Valeurs de conversion approximatives des résiliences de l'acier	0,35
Euronorm 15-57	Fil-machine en acier non allié destiné au tréfilage et au laminage à froid. Examen de la surface	0,35
Euronorm 16-57	Fil-machine en acier non allié destiné au tréfilage et au laminage à froid. Nuances et qualités	0,70
Euronorm 17-57	Fil-machine en acier non allié destiné au tréfilage et au laminage à froid. Dimensions et tolérances	0,50
Euronorm 18-57	Prélèvement et préparation des échantillons et des éprouvettes	0,50
Euronorm 19-57	Poutrelles IPE. Poutrelles à ailes parallèles	0,35

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

ÉTUDE TRIMESTRIELLE SUR LA SITUATION DE LA CONJONCTURE

Conformément à la répartition des tâches intervenues entre les trois exécutifs européens, la Commission Economique Européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

Il a été décidé de publier au début de chaque trimestre une analyse conjoncturelle qui sert en même temps d'introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et qui sont présentés dans le même numéro du *Journal Officiel des Communautés*.

A - LA SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE A LA FIN DE SEPTEMBRE 1958

1 - La situation économique dans le monde occidental

Aux États-Unis d'Amérique divers signes de reprise indiquent que la récession a touché son point le plus bas au cours des derniers mois. C'est ainsi que la production industrielle a de nouveau quelque peu augmenté depuis le mois d'avril (avril à juillet + 6 %); néanmoins, elle est restée sensiblement inférieure à celle de la période correspondante de l'année précédente. L'accroissement de la production concerne notamment l'industrie sidérurgique, l'industrie des matériaux de construction par suite de la reprise de l'activité du bâtiment, l'industrie

pétrolière, les charbonnages et récemment à nouveau certains secteurs de l'industrie des biens de consommation durables, telle l'industrie du meuble, et certaines branches des industries électro-mécaniques (télévision). Le nombre des personnes employées au mois de juin 1958, encore inférieur d'environ 1,5 million à celui de la période correspondante de l'année précédente, a cependant presque atteint le chiffre de 65 millions. Cette augmentation ne tient pas seulement à des facteurs saisonniers dans l'agriculture. On constate pour la première fois depuis un an et demi une augmentation de l'emploi dans l'industrie. Si, pendant la même période le nombre de chômeurs s'est encore accru légèrement, ceci tient à la prise en compte d'un nombre élevé de jeunes gens ayant terminé leur scolarité. La proportion des chômeurs par rapport à la population active est en légère régression: 6,8 % à la fin juin contre 7,2 % à la fin mai.

L'activité accrue du secteur public qui s'est traduite par une augmentation des dépenses effectuées par l'État fédéral, les États et les municipalités, surtout à des fins militaires et dans le domaine des travaux publics, s'est révélée comme un facteur de stabilisation et ceci d'autant plus que, par suite de la récession, les revenus de l'État ont en même temps cessé de croître, de sorte que le déficit du budget s'accroît. Le niveau élevé des prestations sociales a empêché une baisse sensible des revenus des salariés et constitué un autre facteur de soutien de la conjoncture. Ces derniers mois, on a même pu observer à nouveau un léger accroissement des revenus personnels, qui est la conséquence du développement de l'emploi et de l'augmentation de la durée moyenne du travail hebdomadaire, les revenus agricoles et les dividendes restant inchangés. L'augmentation du taux d'épargne que l'on pouvait constater précédemment ne s'est pas poursuivie et a même fait place à un léger recul. Les chiffres d'affaires du commerce de détail se sont remis à croître très légèrement. En même temps les stocks de marchandises de l'industrie et du commerce ont diminué fortement, alors que les nouvelles commandes de biens de consommation durables reçues par l'industrie se sont accrues. Celles-ci ont cependant été sensiblement inférieures à celles de la période correspondante de l'année précédente. La reprise de l'activité du bâtiment, surtout dans le secteur du logement, s'est encore accentuée.

En ce qui concerne par contre la production d'automobiles, l'évolution a été défavorable. Sans doute la comparaison des statistiques de production d'une année à l'autre est-elle affectée en ce domaine du fait que la sortie de nouveaux modèles a eu lieu cette année plus tôt que d'habitude. Mais la baisse des crédits à la clientèle, qui résulte exclusivement de la diminution des achats de voitures à crédit, démontre que les affaires continuent à stagner dans le secteur de l'automobile.

D'autre part et surtout, les investissements privés restent faibles et rien n'indique qu'ils augmenteront dans un proche avenir. Cet état de choses est confirmé par la crise qui règne chez les fabricants de machines-outils dont les commandes étaient, malgré une légère reprise, inférieures en juin 1958 de 45 % à celles de l'année précédente.

La confrontation des tendances expansives et dépressives ne permet guère de s'attendre à une accélération de la reprise de l'économie américaine au cours des prochains mois, mais on peut cependant supposer que la tendance à un lent rétablissement se poursuivra.

En Grande-Bretagne, l'activité économique reste stagnante et l'on s'attend même à nouveau dans les mois prochains à un léger recul de la production industrielle. Mais on ne note pas jusqu'ici de signes laissant craindre une aggravation sensible de la situation. Compte tenu des crédits consentis à la Grande-Bretagne à la fin de 1956, les réserves d'or et de devises ont atteint le niveau le plus élevé depuis 7 ans. Le taux d'escompte a été réduit cette année trois fois d'un demi pourcent et a été ainsi abaissé de 6 % à 4,5 %.

Les prix mondiaux des matières premières semblent avoir, eux aussi, atteint leur niveau le plus bas. D'une part, la diminution des achats de matières premières par les États-Unis n'est plus aussi marquée que précédemment. De même, dans les autres pays industriels les stocks des industries de transformation ont considérablement diminué, de sorte que la demande pourrait se trouver légèrement stimulée. D'autre part, la production de matières premières s'est partiellement adaptée à la demande réduite. Néanmoins, les stocks importants de certains produits que se trouvent chez les producteurs de matières premières exercent encore une influence déprimante sur le niveau des prix. Les frets maritimes se sont stabilisés à un niveau assez bas. De légères améliorations se manifestent partiellement, mais elle n'ont pas modifié jusqu'ici l'ensemble du tableau.

2 - La situation économique de la Communauté

Jusqu'à la mi-1958, la situation économique des pays de la Communauté s'est caractérisée par un ralentissement de la conjoncture qui se manifeste diversement suivant les pays. Durant le premier et le second trimestre de cette année, le niveau de l'activité économique des pays du Benelux était plus bas que celui de la période correspondante de 1957. En France par contre et, à un moindre degré, dans la république fédérale d'Allemagne et en Italie, la production a dépassé le niveau de l'année précédente. Dans ces deux derniers pays et surtout en Italie, les taux de

l'expansion ont sensiblement baissé. Au cours du deuxième trimestre, des signes de ralentissement se sont également fait jour en France. Certaines données récentes portant sur quelques secteurs font penser que ces tendances s'affirment dans ce dernier pays, alors que dans l'ensemble le fléchissement de la conjoncture ne semble pas s'être aggravé.

En dépit des tendances à l'affaiblissement que l'on a pu constater partout au cours du premier semestre, l'évolution de la production industrielle a été extrêmement différente dans chaque pays de la Communauté. L'indice de la production industrielle de la Communauté dans son ensemble a encore dépassé, pendant le deuxième trimestre de 1958, de 2,6 % celui de la période correspondante de l'année précédente. Le taux d'accroissement a même encore été en France de 8,8 %, dans la République fédérale de 1,8 %, en Italie seulement de 0,8 %, tandis qu'il a été négatif au grand-duché de Luxembourg (— 4,5 %), aux Pays-Bas (— 2,2 %) et en Belgique (— 12 %).

Des signes divers, notamment le développement de la production des biens d'équipement, permettent de conclure que les investissements continuent à augmenter en France et dans la République fédérale et qu'ils se sont stabilisés en Italie à un niveau relativement élevé. Par contre, dans les pays du Benelux ils ne semblent pas avoir atteint le niveau de l'année précédente. Durant le deuxième trimestre de 1958, le bâtiment a été moins actif que l'année précédente dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de la République fédérale d'Allemagne. Ce recul de l'activité du bâtiment ne semble pas, dans la plupart des pays membres, être seulement la conséquence d'un ralentissement de la conjoncture, mais tient également à des conditions particulières affectant la construction de logements: augmentation du coût de la construction, importantes restrictions de crédit en France et, dans certains pays, saturation qui se manifeste dans la construction de logements sur fonds privés, en particulier dans les grandes villes. En République fédérale, par contre, des conditions de crédit plus favorables et le soutien donné à la construction d'habitations à caractère social ont eu pour conséquence une reprise de l'activité du bâtiment qui apparaît d'autant plus sensible au second trimestre que des conditions atmosphériques défavorables avaient prévalu au premier trimestre. Les travaux publics, notamment la construction des routes, sont, eux aussi, à nouveau en progrès dans ce pays.

Dans la plupart des pays membres, l'ensemble des dépenses publiques tendent à augmenter, malgré les efforts des gouvernements pour les réduire, sous l'influence croissante des dépenses destinées à des fins militaires, aux investissements ou aux dépenses sociales et de traitements.

Il semble que la consommation privée connaisse encore un léger accroissement dans quelques pays de la Communauté; dans quelques autres, par contre, elle paraît ne se maintenir qu'au niveau de l'année précédente, et aux Pays-Bas elle est même quelque peu en recul, en grande partie par suite des mesures restrictives du gouvernement. Sauf en Belgique et aux Pays-Bas, le total des salaires, traitements et prestations sociales s'est généralement encore accru, bien que plus lentement que l'année précédente. Cette augmentation est surtout une conséquence de la hausse des salaires qui ont d'ailleurs été relevés dans une proportion moins forte que l'année précédente. Le léger accroissement du chiffre de l'emploi qui s'est produit dans certains pays et l'augmentation des prestations sociales qui a souvent accompagné la hausse des salaires ont été largement compensés par la réduction de la durée effective du travail. Malgré le taux élevé de l'épargne dans la plupart des pays de la Communauté, l'accroissement des revenus disponibles permet encore une certaine expansion de la demande de biens de consommation. A cet égard, les habitudes des consommateurs ont subi des modifications structurelles: la préférence de ceux-ci pour les biens de consommation durables, tels que les voitures, les frigidaires, les appareils de télévision, etc., ainsi que pour les services et les voyages, a continué à se manifester aux dépens des biens de consommation non durables. Toutefois, dans les pays qui ont connu une récession sensible, ces tendances se sont provisoirement effacées, et la demande de biens de consommation durables a diminué plus fortement que celle des produits non durables. En raison de ces modifications structurelles, on constate une nette tendance à la stagnation ou au recul de la production dans divers secteurs des industries de transformation et notamment dans le domaine des industries textiles. En ce qui concerne le charbon, les conséquences de l'affaiblissement de la demande et des modifications structurelles de la consommation qui se sont manifestées dans le secteur de l'énergie ont été amplifiées du fait de la rigidité des prix et des mouvements de stocks.

En revanche, dans la plupart des pays de la Communauté, la production des industries alimentaires, de l'industrie automobile, de l'industrie chimique, des constructions navales et de certains secteurs des industries électriques ont évolué favorablement par suite de l'existence de commandes anciennes (constructions navales) ou en raison de l'accroissement de la demande courante, auquel ont contribué les commandes passées par les pays tiers. A cet égard, la conjoncture particulièrement favorable aux voitures européennes de cylindrée moyenne est vigoureusement stimulée par l'accroissement rapide de la demande de l'étranger.

Malgré des conditions atmosphériques cette année encore peu favorables, on s'attend à une augmentation de la production agricole par rapport à 1957. Tandis que la récolte de blé est relativement mauvaise, l'offre de produits laitiers s'est développée plus rapidement que la demande et des excédents se sont formés.

Au cours du deuxième trimestre 1958, la situation du marché du travail a, dans la Communauté, été différente de pays à pays. Alors que, dans la République fédérale d'Allemagne, on pouvait noter un nouveau recul important du chômage, le nombre des chômeurs italiens était à peine inférieur à celui de l'année précédente et en France il était légèrement supérieur; en Belgique et aux Pays-Bas, par contre, il dépassait sensiblement celui de la période correspondante de 1957. A côté de ces différences nationales on en constate d'autres, également importantes, dans le cadre de chaque économie. C'est ainsi que, dans plusieurs secteurs, notamment dans les industries textiles, un sous-emploi se manifeste alors que dans d'autres secteurs, tels que, par exemple, l'industrie automobile et, dans la République fédérale, la construction, une nette pénurie de main-d'œuvre se fait sentir. Sous réserve de ces différences d'un secteur à l'autre, le nombre des offres d'emploi a diminué dans la plupart des pays. Dans l'ensemble, le taux du chômage, ainsi que son évolution indiquent que l'on ne se trouve pas dans la Communauté en présence d'un chômage conjoncturel notable; certains pays au contraire restent toujours placés sous le signe du plein emploi.

Par suite du ralentissement de la conjoncture et du prix relativement bas des matières premières et des frets maritimes, les prix de gros des produits industriels ont cessé de s'accroître et reculent même dans certains pays. La hausse des prix de détail et du coût de la vie s'est également arrêtée dans la plupart des pays quoiqu'à un niveau qui dépasse encore parfois considérablement celui de l'année précédente.

Dans plusieurs pays de la Communauté, on a constaté une baisse des taux d'intérêt en raison de l'importante liquidité bancaire résultant des excédents de balances des paiements, de l'augmentation des dépôts et de la diminution ou de l'augmentation plus faibles des demandes de crédits du secteur privé. Les banques centrales ont tenu compte de l'évolution conjoncturelle et monétaire actuelle et ont abaissé le taux d'escompte. La France fait seule exception car malgré un certain ralentissement la demande de crédit était encore très forte et la Banque centrale a aggravé les restrictions de crédits.

En raison de l'évolution de la conjoncture aux États-Unis et dans d'autres pays industriels (y compris certains pays de la Communauté) ainsi que de ses répercussions sur les réserves en devises des pays producteurs de matières premières, le volume des échanges extérieurs a diminué au cours du deuxième trimestre de 1958 dans l'ensemble des pays de la Communauté, sauf en République fédérale. Du fait de leur réduction en volume ainsi que de la baisse des cours de matières premières, la valeur des importations a diminué, tandis que les exportations augmentaient encore très légèrement, si l'on excepte les exportations belgo-luxembourgeoises. Les prix à l'exportation étant dans l'ensemble restés stables, les termes de l'échange se sont améliorés dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de la Belgique et du grand-duché de Luxembourg en raison de la structure particulière des exportations de ces deux derniers pays. Cette évolution des termes de l'échange a contribué à réduire le déficit de la balance des paiements courants en France, à le transformer en excédent aux Pays-Bas et en Italie, et à augmenter cet excédent dans la République fédérale d'Allemagne.

3 - L'évolution économique des divers pays de la Communauté

a) RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Bien que l'activité économique ait également progressé pendant le deuxième trimestre 1958, son taux d'expansion a diminué. Pendant cette période, la production industrielle a seulement dépassé de 1,8 % celle de la même période de 1957. Au début du troisième trimestre cependant, le ralentissement ne s'est pas poursuivi et semble avoir fait place à un certain relèvement du taux d'expansion.

Par suite de la légère augmentation des investissements, par suite aussi de la demande toujours croissante de biens de consommation durables qui a placé la construction automobile et l'industrie électro-technique dans une conjoncture particulièrement favorable, la production des industries consacrées aux biens d'investissement a nettement progressé au cours du deuxième trimestre de 1958. L'indice des industries transformatrices des métaux dépassait à cette époque d'environ 4 % le niveau correspondant de l'année précédente. La production des voitures de tourisme a enregistré des taux d'accroissement allant jusqu'à 18 %. En revanche, dans les secteurs des industries de base, le taux d'accroissement n'était que de 0,7 % et dans l'industrie des biens de consommation seulement de 1,5 %. Tant en ce qui concerne la construction de logements et de bâtiments d'exploitation que les travaux publics, le bâtiment a connu au cours du deuxième trimestre de 1958 un sensible regain d'activité. Le nombre des heures ouvrées en juin 1958 a dépassé de 5 % environ le chiffre correspondant de 1957.

L'emploi continue à augmenter bien que plus lentement que l'an dernier. Le nombre de chômeurs qui était de 365.000 à la fin juillet s'est abaissé en août à 333.000. Le taux du chômage est ainsi tombé à 1,7 %.

Les carnets de commandes de l'industrie qui s'étaient dégarnis au cours des premiers mois, se sont ensuite consolidés. Leur volume a à peu près rejoint au cours du deuxième trimestre 1958 le niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'il lui était inférieur de 5 % au premier trimestre. Les commandes nouvelles en provenance du marché intérieur étaient au cours du deuxième trimestre 1958 supérieures de 1 % au niveau de l'année précédente; celles en provenance de l'étranger de 2 % inférieures. L'amélioration est due pour la plus grande partie à l'expansion de la demande intérieure en biens d'équipement.

Durant le deuxième trimestre de 1958, les prix de gros et le coût de la vie sont restés à peu près stables mais le coût de la vie n'en était pas moins supérieur de près de 4,4 % à celui de la période correspondante de l'année précédente.

En raison des difficultés d'écoulement croissantes sur les marchés mondiaux, la valeur totale des exportations durant le deuxième trimestre de 1958 a dépassé de 1 % seulement celle du deuxième trimestre de 1957. La valeur des

importations a reculé durant cette période d'environ 5 %, en dépit de l'augmentation de leur volume. L'excédent des exportations a ainsi augmenté et la balance des paiements est devenue encore plus excédentaire. Le compte mensuel à l'U.E.P. s'est soldé par des excédents élevés pour chaque mois du deuxième trimestre (avril: 22 millions d'unités de compte, mai: 70 millions, juin: 110 millions). Par suite d'un renversement des «terms of payment» et des mouvements de capitaux à court terme, par suite également de diverses opérations de crédit, les rentrées de devises au cours du premier semestre de 1958 sont restées toutefois inférieures à celles enregistrées pour la même période de 1957.

b) FRANCE

Les facteurs d'expansion économique en France ont également perdu de leur vigueur, et une tendance à la stabilisation paraît se manifester. Cependant la production industrielle du deuxième trimestre de 1958 a encore dépassé de 8,8 % celle de la même période de l'an dernier. C'est dans l'industrie chimique, l'industrie de transformation des métaux et l'industrie métallurgique que la conjoncture a été la plus soutenue. On a noté un fort accroissement de la production, par rapport au niveau de l'année précédente, dans les industries de biens d'équipement et dans certains secteurs des industries de biens de consommation durables. C'est ainsi qu'au cours du deuxième trimestre de 1958, la production de voitures de tourisme a augmenté de 28,5 % par rapport à celle du deuxième trimestre 1957. Des tendances au ralentissement pouvaient être constatées surtout dans les mines de charbon et dans le secteur des biens de consommation semi-durables, notamment dans l'industrie textile. L'activité du bâtiment n'a plus augmenté en raison de l'influence de la politique restrictive de crédit et de la hausse des coûts de construction.

En dépit du niveau élevé de la production industrielle et de la prolongation de la durée effective du service militaire, la situation du marché du travail s'est quelque peu détendue. Le nombre des demandes d'emploi au deuxième trimestre 1958 a été supérieur d'environ 10.000 à celui de la période correspondante de 1957. En même temps, le nombre des offres d'emploi a baissé environ de moitié par rapport à l'année précédente.

Le coût de la vie (indice des 250 articles) avait au deuxième trimestre 1958 dépassé de presque 19 % celui du deuxième trimestre de 1957. Il faut toutefois noter un relâchement sensible des tensions de prix; c'est ainsi que les prix de gros semblent se stabiliser et qu'on a même pu enregistrer une baisse au mois de juin. Toutefois, au cours du deuxième trimestre de 1958, ils étaient supérieurs de 16 % à ceux de la même période de l'année précédente.

Il convient de noter que la hausse des prix des biens d'équipement a été nettement inférieure à celle des biens de consommation et plus spécialement à celle des denrées alimentaires qui a été particulièrement importante.

Le commerce extérieur de la France a fait apparaître jusqu'en mai 1958 un déficit croissant des échanges avec l'étranger, dû tant à l'augmentation des importations qu'à la baisse des exportations. En juin, le déficit de la balance commerciale a sensiblement diminué en raison surtout d'une baisse des importations; le déficit vis-à-vis de l'U.E.P. est retombé à 46,8 millions de dollars. Pour la première fois depuis fort longtemps, ce déficit a été à peu près compensé par la balance excédentaire vis-à-vis de la zone dollar. Il est encore difficile d'estimer dans quelle mesure cette amélioration se poursuivra. L'augmentation des prix et des coûts constitue en effet un facteur défavorable au rétablissement d'un équilibre durable des échanges avec l'étranger.

c) ITALIE

Pendant le deuxième trimestre de 1958, l'expansion économique de l'Italie s'est à nouveau sensiblement ralentie. L'accroissement de la production industrielle s'est presque arrêté au cours de cette période et la production n'a dépassé que de 0,8 % le niveau de la même période de l'année précédente. Depuis quelque temps il semble toutefois qu'une tendance plus favorable se manifeste de nouveau. L'évolution de la production a été très différente suivant les divers secteurs économiques. Si au cours du deuxième trimestre l'industrie de transformation des métaux a encore pu atteindre dans son ensemble un taux d'accroissement de 4 %, cela est dû à la production de l'industrie automobile, des constructions navales et des divers secteurs des industries mécaniques de précision. En revanche,

l'industrie sidérurgique ainsi que les divers secteurs des industries mécaniques n'ont pas ou n'ont qu'à peine atteint le niveau des années précédentes. D'autre part, on a pu encore noter une progression de la production dans l'industrie chimique, l'industrie alimentaire et le secteur des boissons et tabacs. Comme dans la plupart des pays européens, l'industrie textile a enregistré un recul de production.

L'activité du bâtiment qui s'était accrue jusqu'à la fin de 1957 s'est ralentie dans les premiers mois de 1958.

D'après les données disponibles, l'emploi s'est développé légèrement durant les premiers mois de cette année, et le nombre de chômeurs indiqué par la statistique était en régression. Mais la résorption du chômage semble se ralentir progressivement.

Grâce à l'augmentation des recettes publiques, le déficit du budget pour l'exercice écoulé 1957-1958 n'a pas dépassé notablement les prévisions, en dépit d'un supplément de dépenses de 70 milliards de liras en faveur des investissements, qui n'était pas prévu à l'origine.

Les revenus du travail continuent à se développer lentement. En dépit de l'accroissement de l'épargne, la demande de biens de consommation augmente également. Le coût de la vie et les prix de détail étaient encore en hausse au cours du deuxième trimestre de 1958 et ont dépassé de 4,1 % ceux de la période correspondante de l'année précédente. En revanche, les prix de gros sont légèrement en baisse depuis l'automne dernier.

Le déficit du commerce extérieur a encore diminué au cours du deuxième trimestre de 1958 et était nettement inférieur à celui de l'année précédente. La balance des paiements est excédentaire et les réserves d'or et de devises augmentent. Fin mai 1958, elles s'élevaient à 1.555 millions de dollars contre 1.493 millions à la fin de l'année 1957.

d) BELGIQUE

Les tendances à la récession qui se manifestaient depuis quelque temps se sont encore renforcées durant le deuxième trimestre de 1958. Durant cette période, la production industrielle était inférieure de 12 % à celle de la même période de 1957. La production de l'industrie transformatrice des métaux a accusé pendant

le même temps une baisse de 13 %. On a pu observer une baisse de la production dans presque tous les secteurs. Cette baisse a été particulièrement accentuée dans l'industrie sidérurgique, dans les mines de charbon et dans l'industrie textile. De même qu'aux États-Unis, il faut noter un recul caractérisé pour certains biens de consommation durables. La production des biens d'investissement accuse elle aussi un recul, qui est toutefois moins marqué. Enfin, on constate également une baisse sensible dans le secteur du bâtiment. Les autorisations de construire accordées sont nettement en baisse par rapport à l'année précédente.

Sans doute le chômage a quelque peu diminué pendant le deuxième trimestre, mais il dépasse encore les chiffres correspondants des deux dernières années. La capacité compétitive de l'industrie s'est dans l'ensemble améliorée depuis deux ans en comparaison de la République fédérale, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, tant en raison de la hausse moins rapide des salaires que de l'augmentation relativement plus importante de la productivité. Le chômage partiel semble avoir dépassé le maximum qu'il avait atteint jusqu'ici, tandis que le nombre des chômeurs complets, compte tenu du mouvement saisonnier, a continué à croître. Le total des salaires, traitements et prestations sociales a cessé d'augmenter. Malgré cela, la consommation privée est encore élevée.

Les prix de gros tendent à la baisse et ils étaient à la fin du deuxième trimestre nettement inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année précédente. Les prix de détail et le coût de la vie sont restés à peu près stables, abstraction faite des fluctuations saisonnières, mais ils étaient cependant encore plus élevés que durant la période correspondante de 1957.

Par suite d'un recul sensible des exportations ainsi que de la détérioration des termes de l'échange résultant de la structure particulière des exportations belges, la balance commerciale a été déficitaire au cours du deuxième trimestre de 1958. La balance des paiements est cependant excédentaire durant cette période. Sans doute l'afflux de devises provoqué par l'Exposition universelle y a-t-il contribué. Le compte de l'U.E.P. s'est soldé pour le deuxième trimestre 1958, contrairement à l'année précédente, par des excédents appréciables.

e) GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La production industrielle s'est ralentie durant le deuxième trimestre de 1958 et elle a été de 4,5 % inférieure à celle de la période comparable de l'année précédente. Ce recul a été déterminé largement par le fléchissement de la conjoncture mondiale qui, par suite de la grande dépendance économique du pays par rapport à l'étranger, a eu des répercussions particulièrement graves pour l'activité commerciale. Les exportations de produits sidérurgiques ont diminué tant en volume qu'en valeur. Le prix des biens importés — produits finis pour l'essentiel — étant demeuré stable, les termes de l'échange sont sensiblement détériorés.

Le recul des revenus des entreprises et le caractère défavorable des perspectives dans ce domaine ont incité les industries à réduire leur programme d'investissement. En matière de construction de logements, certains symptômes de saturation ont provoqué une réduction de l'activité. Néanmoins, l'indice d'ensemble du bâtiment a encore dépassé au cours du deuxième trimestre le niveau du trimestre correspondant de 1957, surtout en raison de l'exécution de travaux publics importants.

Bien que les commandes nouvelles n'aient plus subi de baisse sensible ces derniers temps, les prix à l'exportation ont tendance à diminuer. La demande intérieure, notamment celle de biens de consommation, a pu toutefois se maintenir à un niveau assez élevé par suite de la stabilité relative de la masse des salaires, traitements et prestations sociales ainsi que des dépenses publiques courantes.

Au cours du deuxième trimestre de 1958, le coût de la vie a subi une légère augmentation que l'on peut imputer à la hausse des prix des produits alimentaires et des combustibles.

f) PAYS-BAS

Il ressort des données disponibles que l'économie des Pays-Bas semble avoir dépassé la phase la plus aigue de la récession. La production industrielle du deuxième trimestre de 1958 n'était inférieure que de 2,2 % à celle du deuxième trimestre de 1957, alors que celle du

premier trimestre accusait encore un recul de 5 %. Au cours du même trimestre, la production de l'industrie transformatrice des métaux était inférieure de 2 % à celle de l'année précédente, tandis que le recul du premier trimestre était de 5,6 %. Les baisses de production les plus considérables ont été enregistrées par les industries métallurgiques et textiles. En revanche, le fléchissement de la conjoncture dans les autres industries de biens de consommation était moins marqué.

Les mesures prises par le gouvernement pour soutenir la conjoncture, telles que la réintroduction de certaines mesures d'exonération fiscale en faveur des investissements, ainsi que les programmes de lutte contre le chômage et l'abaissement par étapes du taux d'escompte de 5 % à 3,5 %, ont sans nul doute contribué aux tendances récentes de reprise économique. En outre, l'accroissement de la liquidité des banques et la diminution des taux d'intérêt semblent avoir stimulé l'activité économique. Le chômage a quelque peu diminué au cours du deuxième trimestre de 1958, tout en demeurant supérieur à celui du deuxième trimestre de 1957. Dans l'industrie, les salaires horaires bruts effectifs n'ont plus augmenté depuis le mois d'août 1957. Le coût de la vie pendant le deuxième trimestre est resté stable tout en restant cependant supérieur de 4 % environ au niveau du trimestre correspondant de l'année précédente. Le niveau des prix de gros est en revanche tombé légèrement en dessous du niveau correspondant en 1957.

Grâce à une légère augmentation des exportations et à un recul marqué des importations, le déficit de la balance commerciale était nettement inférieur au cours du deuxième trimestre de 1958 à celui du deuxième trimestre de 1957. En conséquence, la balance des paiements a été excédentaire et les réserves de devises se sont accrues. Pour le mois de juin, le solde du compte à l'U.E.P. n'a accusé un déficit de 6,2 millions de dollars qu'en raison du remboursement d'un emprunt à la république fédérale d'Allemagne.

B - PERSPECTIVES POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 1958

Le fléchissement de la conjoncture dans le monde et en Europe n'a pas entraîné dans les pays de la Communauté de crise économique générale accompagnée d'un chômage important. Bon nombre de signes indiquent que la seconde moitié de l'année 1958 sera marquée, comme la première, par une légère croissance. L'augmentation des dépenses publiques, le maintien d'une demande soutenue de biens de consommation dans la plupart des États membres ainsi que l'importance assez grande des investissements dans certains pays, demeurent les points d'appui essentiels de la conjoncture. En outre, l'amélioration de la balance des paiements de la plupart des pays, de même que le niveau élevé de l'épargne et la diminution des demandes de crédit ont contribué à augmenter la liquidité des banques, de sorte que les taux d'intérêt se sont sensiblement infléchis. Cette évolution crée des conditions plus favorables à l'investissement, qu'encourageront par ailleurs les facilités de crédit accordées par la plupart des pays et les mesures fiscales prises dans certains d'entre eux, notamment aux Pays-Bas. A l'exception de la France, aucun pays de la Communauté n'est plus contraint de maintenir des mesures restrictives en raison de difficultés de balance des paiements. L'amélioration de la situation en devises donne en tout cas une plus grande marge de jeu pour faire une politique de relance dans les pays dont le niveau de production et d'emploi est relativement bas. Une reprise de la conjoncture est cependant entravée par la faiblesse persistante de nombreux marchés, le niveau relativement bas des commandes de l'étranger ainsi que les processus de réadaptation structurelle de certains secteurs économiques de la Communauté.

Compte tenu de tous ces facteurs, on peut admettre que par rapport au quatrième trimestre 1957, l'activité économique de la Communauté marquera une légère hausse pendant le quatrième trimestre de 1958.

1 - La production industrielle

Production industrielle totale de la Communauté

(sans le bâtiment, les industries alimentaires, boissons et tabacs)

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente(en%)
1954	105,0	9,5	113,0	11,1	106,9	11,7	119,5	11,0
1955	119,2	13,5	127,2	12,6	119,6	11,9	131,3	11,5
1956	129,6	8,7	140,0	10,0	129,4	8,2	141,8	6,4
1957	141,6	9,3	148,0	5,7	134,6	4,0	149,3	5,3
1958	147,5	4,2	151,8 ⁽¹⁾	2,6 ⁽¹⁾	(137—139) ⁽²⁾	(2—3) ⁽²⁾	(153—154) ⁽³⁾	(2—3) ⁽³⁾

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.⁽²⁾ Estimation rectifiée.⁽³⁾ Estimation.

Compte tenu des tendances indiquées ci-dessus pour les différents pays de la Communauté, il est probable qu'au cours du quatrième trimestre de 1958 la production industrielle dépassera d'environ 2 à 3 % le niveau correspondant de 1957.

2 - Production de l'industrie transformatrice des métaux dans la Communauté

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Modifications par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Modifications par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Modifications par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Modifications par rapport à l'année précédente (en %)
1954	106	12	119	14	106	12	123	15
1955	125	18	138	16	126	18	143	16
1956	141	13	157	14	137	9	152	6
1957	153	9	163	4	141	3	163	7
1958	164 ⁽¹⁾	7 ⁽¹⁾	172 ⁽¹⁾	6 ⁽¹⁾	(144—148) ⁽²⁾	(2—5) ⁽²⁾	(169—172) ⁽²⁾	(4—5) ⁽²⁾

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.⁽²⁾ Estimation.

Au cours du deuxième trimestre 1958, la production de l'industrie transformatrice des métaux dépassait d'environ 6 % celle du deuxième trimestre de 1957. En France, les taux d'accroissement qui s'élevaient encore à plus de 15 % jusqu'en avril, se sont sensiblement infléchis, tandis qu'aux Pays-Bas, la tendance au recul a cessé de se manifester et la production a pu remonter à peu près au niveau de l'année précédente. En Belgique, en revanche, la production de l'industrie transformatrice des métaux est restée inférieure au niveau de 1957. Dans la république fédérale d'Allemagne et en Italie, les taux d'accroissement représentaient 4 % pendant le deuxième trimestre de 1958.

Les facteurs principaux de soutien de l'activité de cette branche demeurent, comme auparavant, l'industrie automobile, les constructions navales, une partie de l'industrie des produits de consommation et dans certains pays l'industrie des biens d'investissement. Compte tenu du faible niveau des commandes étrangères et du ralentissement de l'expansion économique en France, on peut admettre qu'au cours du quatrième trimestre de 1958, la production de l'industrie transformatrice des métaux ne dépassera que de 4 à 5 % le niveau de la période correspondante de l'année précédente.

3 - Évolution dans certaines branches d'industrie importantes

a) L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Production de véhicules automobiles dans les pays de la Communauté ⁽¹⁾

(moyenne mensuelle en milliers d'unités)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
<i>a) Voitures de tourisme</i>								
1954	88,4	33	96,1	27	91,9	27	104,7	29
1955	113,9	29	128,0	33	120,3	31	138,2	32
1956	152,0	34	156,8	23	134,7	12	151,9	10
1957	159,1	5	171,9	10	153,8	14	182,3	20
1958	207,9	31	212,4	23	(185—190) (⁽²⁾)	(20—24) (⁽²⁾)	(219—226) (⁽²⁾)	(20—24) (⁽²⁾)
<i>b) Véhicules utilitaires</i>								
1954	29,0	36	29,1	37	27,3	28	32,6	19
1955	33,7	16	33,5	15	30,2	11	36,3	11
1956	36,4	8	36,9	10	31,9	6	39,5	9
1957	42,7	17	42,8	16	33,4	5	40,2	2
1958	45,6	7	44,8	4	(34—35) (⁽²⁾)	(2—5) (⁽²⁾)	(43—45) (⁽²⁾)	(7—12) (⁽²⁾)

(1) France, république fédérale d'Allemagne et Italie seulement.

(2) Estimation.

Sources: Statistiques nationales et «O.E.C.E. General Statistical Bulletin».

Voitures de tourisme

Dans tous les pays de la Communauté, la production de voitures de tourisme au deuxième trimestre 1958 a continué de bénéficier d'une nette expansion; elle a dépassé de 23 % le chiffre du trimestre correspondant de l'année précédente. Ce sont les voitures de petite et moyenne cylindrée qui ont participé le plus à cette expansion.

Indépendamment d'une forte demande intérieure, c'est le développement continu des exportations, principalement vers les pays tiers, qui a joué un rôle déterminant. Il faut y voir l'effet d'une transformation des habitudes de consommation, qui est par conséquent peu influencée par le ralentissement conjoncturel.

On peut admettre que la production mensuelle de voitures de tourisme au quatrième trimestre de 1958 atteindra 219.000 à 226.000 véhicules, soit 20 à 24 % de plus que pendant la période correspondante de l'année précédente. Par comparaison avec le deuxième trimestre 1958, la progression atteindrait, pour une telle production, une moyenne mensuelle se situant autour de 10.000 véhicules.

Véhicules utilitaires

La production de véhicules utilitaires dans les pays de la Communauté a augmenté au deuxième trimestre 1958 de 4 % par rapport à

la période correspondante de l'année précédente. Cette évolution n'a cependant pas été la même dans tous les pays: tandis qu'en République fédérale et en France la production a augmenté, elle a reculé légèrement en Italie. Comme pendant les trimestres précédents, la production des véhicules utilitaires lourds stagne dans l'ensemble, notamment sous l'influence du ralentissement du rythme d'expansion.

Compte tenu de ces facteurs on peut considérer que la production de véhicules utilitaires du quatrième trimestre 1958 dépassera au maximum de 7 à 12 % le niveau comparable de l'année précédente. Ce pourcentage relativement élevé d'accroissement s'explique par le fait qu'au cours du quatrième trimestre 1957 la production de véhicules utilitaires avait été particulièrement faible.

b) CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Année	République fédérale d'Allemagne		Belgique ⁽²⁾		Italie	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1955						
1 ^{er} trimestre	123,3	22	113	17	115	17
2 ^e trimestre	132,8	23	119	18	121	14
3 ^e trimestre	143,8	24	113	14	107	8
4 ^e trimestre	152,2	21	124	12	111	7
1956						
1 ^{er} trimestre	143,2	16	108	-4 ⁽³⁾	112	-2
2 ^e trimestre	153,5	16	145	22	126	4
3 ^e trimestre	151,8	6	117	4	110	3
4 ^e trimestre	151,1	-1	136	10	119	8
1957						
1 ^{er} trimestre	152,3	6	129	19	130	16
2 ^e trimestre	153,4	0	142	-2 ⁽³⁾	137	8
3 ^e trimestre	153,3	1	116	-1 ⁽³⁾	118	7
4 ^e trimestre	159,7	6	135	-1	123	3
1958						
1 ^{er} trimestre	157,0 ⁽⁴⁾	3	119	-8	128	-2
2 ^e trimestre ⁽⁴⁾	153,5 ⁽⁴⁾	0	125	-7	136 ⁽⁴⁾	0

(1) A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

(2) Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

(3) Réduction des livraisons dues à des facteurs exceptionnels.

(4) Chiffres provisoires. — Italie: avril et mai seulement pour 1958.

Source: Statistiques nationales.

Pendant le deuxième trimestre 1958, la production du secteur des constructions mécaniques a stagné dans les divers pays de la Communauté, à l'exception de la France. Dans certains pays, le niveau de production n'a même pas atteint celui du trimestre correspondant de l'année précédente.

Cependant, d'après les dernières indications disponibles, il semble que la production marque une certaine reprise en République fédérale d'Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas. Les commandes nouvelles augmentent dans certains de ces pays. On peut donc s'attendre à ce que la production de la construction mécanique au quatrième trimestre 1958 dépasse légèrement celle de la période correspondante de l'année précédente.

c) CONSTRUCTIONS NAVALES

Constructions navales dans les pays de la Communauté

(navires de mer en cours de construction, en milliers de TB)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers de TB	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
1954	1.964	6,0	1.889	— 0,1	1.850	— 7,3	2.057	1,0
1955	1.964	0	2.154	14,0	2.316	25,1	2.238	8,8
1956	2.370	20,7	2.601	21,0	2.682	15,8	2.692	20,3
1957	2.772	17,0	3.048	17,2	2.991	11,5	3.177	18,0
1958	3.348	20,8	3.440	13,0	3.300 ⁽¹⁾	(10) ⁽¹⁾	(3.400—3.500) ⁽¹⁾	(7—10) ⁽¹⁾

(1) Estimation.

Source: «Lloyd's Register of Shipbuilding returns», 31 mars 1958.

Au cours du deuxième trimestre 1958, le tonnage en cours de construction a dépassé de 13 % celui de la période correspondante de 1957. Les accroissements les plus importants ont été observés en République fédérale, en Italie et aux Pays-Bas; ceci est particulièrement dû dans les deux premiers pays à une extension de la capacité de production des chantiers. Les carnets de commandes sont encore relativement élevés, en particulier pour les grands navires de mer. Il est donc permis de supposer que les navires en cours de construction au cours du quatrième trimestre dépasseront 3,4 à 3,5 millions de TB, soit 7 à 10 % environ de plus que pendant l'époque correspondante de l'année précédente.

d) INDUSTRIE DU BÂTIMENT

Logements achevés dans les pays de la Communauté

(en milliers de logements)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
1954	116	—	159	—	224	—	384	—
1955	132	14	175	10	237	6	408	6
1956	144	9	203	16	257	8	421	3
1957	182	26	220	9	264	3	408	— 3
1958	171 ⁽¹⁾	— 6 ⁽¹⁾	197 ⁽¹⁾	— 10 ⁽¹⁾	—	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

Sources: «E.C.E.-Bulletin des Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe» et Statistiques nationales.

Dans l'ensemble de la Communauté, le nombre des logements achevés pendant le deuxième trimestre 1958 a été d'environ 10 % inférieur à celui du deuxième trimestre 1957. Le recul le plus net de l'activité du bâtiment a été observé en République fédérale, en Italie et en Belgique, alors qu'en France on constate un plafonnement et aux Pays-Bas une légère amélioration par rapport à l'époque correspondante de 1957. La situation s'est améliorée au cours des derniers mois en République fédérale.

Au quatrième trimestre 1958, la construction de logements devrait dépasser le niveau atteint à la fin de 1957, notamment en raison du retard apporté au début de l'année dans les mises en chantier.

Autorisations de construire accordées dans les pays de la Communauté

(en milliers d'autorisations)

Année	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rap. à l'année précédente (en %)
1954	250	29	316	14	322	12	327	9
1955	253	1	322	2	330	3	343	5
1956	285	13	333	4	325	— 2	328	— 4
1957	285	+ 0	328	— 2	324	+ 0	304	— 7
1958	271 ⁽¹⁾	— 5 ⁽¹⁾	327 ⁽¹⁾	0 ⁽¹⁾	—	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

Sources: «E.C.E.-Bulletin des Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe» et Statistiques nationales.

Au cours du deuxième trimestre 1958, pour la première fois depuis deux ans le nombre d'autorisations de construire accordées dans la Communauté par rapport à celui de la période correspondante de l'année précédente n'a plus reculé. L'allègement des restrictions de crédit et la baisse du taux d'escompte dans plusieurs pays de la Communauté ainsi que diverses mesures d'encouragement prises par les pouvoirs publics ont largement contribué à cette amélioration. Par contre, en Belgique et en Italie, la tendance au recul prévaut encore.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1958

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du Traité instituant la C.E.C.A., pour le quatrième trimestre 1958, se fondent sur les considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, qui sont publiées dans ce même numéro du *Journal Officiel des Communautés*.

Conformément à la répartition des tâches intervenues entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté Économique Européenne a la charge.

I - Programme prévisionnel «charbon»

En raison des éléments d'incertitude inhérents à la situation actuelle du marché, l'établissement des chiffres prévisionnels est basé, de même que pour les prévisions du troisième trimestre 1958, sur des hypothèses concernant le chômage dans les mines et les mouvements des stocks chez les consommateurs.

2) En ce qui concerne les stocks à la consommation, on suppose que les consommateurs n'iront pas au-delà du déstockage saisonnier habituel pour un trimestre d'hiver.

PRODUCTION DE HOUILLE

1) En ce qui concerne le chômage, on admet que le nombre de jours chômés dans les mines correspondra à une perte de 1.600.000 tonnes sur le niveau normal de production.

La perte de production de 1,6 million de tonnes pour chômage viendrait en déduction d'un chiffre de production normal de 64,2 millions de tonnes, ce dernier chiffre représente une

augmentation saisonnière de la production de l'ordre de 2 millions de tonnes, due à la fin des congés ainsi qu'à l'augmentation habituelle du rendement en fin d'année. L'accroissement de production sera en partie annulé par l'augmentation saisonnière de la consommation à la mine.

On trouvera ci-après un tableau donnant à titre indicatif les prévisions de production par pays de la Communauté pour le quatrième trimestre avec le rappel des réalisations des premier et deuxième trimestres 1958 et du quatrième trimestre 1957.

Production de houille de la Communauté ⁽¹⁾

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	4 ^e trim. 1957	1 ^{er} trim. 1958	2 ^e trim. 1958	4 ^e trim. 1958
Allemagne (R. f.)	34.181	34.357	32.852	33.550
Sarre	3.955	4.441	3.921	4.150
Belgique	7.711	7.612	6.847	6.750
France	14.303	15.324	13.994	15.050
Italie	228	214	176	200
Pays-Bas	2.894	2.987	2.915	2.900
Communauté	63.272	64.935	60.705	62.600

(1) Y compris les petites mines allemandes.

CONSOMMATION DE HOUILLE

Les prévisions de la demande générale s'établissent pour ce trimestre d'hiver à un niveau comparable aux prévisions du trimestre précédent. Cependant, vis-à-vis des résultats du quatrième trimestre 1957, on se trouve pour l'ensemble des secteurs devant une baisse globale de 3,8 millions de tonnes, soit 6 %. La situation des foyers domestiques semble être redevenue assez normale, les stocks accumulés durant l'année 1957 ayant été consommés en grande partie au début de l'année en cours. En ce qui concerne la carbonisation, les prévisions de livraisons aux cokeries sont en augmentation par rapport à celles du troisième trimestre 1958, mais en diminution de 0,7 million de tonnes, soit 2,7 %, par rapport aux résultats du quatrième trimestre 1957. Il faut signaler à cet égard des prévisions de livraisons de coke à la sidérurgie en augmentation par rapport à celles du troisième trimestre 1958.

IMPORTATIONS DE HOUILLE

Les importations en provenance des pays tiers restent sans changement important par rapport aux prévisions du troisième trimestre

1958, mais sont inférieures de 2,5 millions de tonnes aux réalisations du quatrième trimestre 1957.

Les prévisions d'importation en provenance des U.S.A. se montent à 6 millions de tonnes. Bien qu'inférieur de 2,7 millions de tonnes aux réalisations du quatrième trimestre 1957, ce chiffre est équivalent à celui du troisième trimestre 1958. Le réajustement progressif de ce courant aux besoins de la Communauté durant les derniers trimestres ne se poursuit pas; à l'heure actuelle il n'est pas encore possible d'estimer les effets des mesures qui ont été prises par quelques gouvernements dans le domaine de la politique commerciale.

Les importations en provenance de Pologne, étant de 447.000 tonnes au quatrième trimestre 1957, augmenteraient de 29.000 tonnes pour atteindre 605.000 tonnes. En provenance du Royaume-Uni, les prévisions d'importations avec 542.000 tonnes sont encore en diminution de 63.000 tonnes sur les prévisions du troisième trimestre 1958.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres d'arrivage de charbon américain durant le quatrième trimestre 1957 et les premier et deuxième trimestres 1958; il donne à titre

indicatif les prévisions d'importation pour les troisième et quatrième trimestres 1958 ventilés par pays de la Communauté.

Importation de houille en provenance des U.S.A.

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	4 ^e trim. 1957	1 ^{er} trim. 1958	2 ^e trim. 1958	3 ^e trim. 1958	4 ^e trim. 1958
Allemagne (R. f.)	4.131	3.241	2.704	3.000	3.000
Sarre	71	10	—	—	—
Belgique	531	514	406	400	400
France	1.078	1.227	762	400	400
Italie	1.934	1.785	1.541	1.400	1.400
Luxembourg	—	—	—	—	—
Pays-Bas	977	996	734	800	800
Communauté	8.722	7.773	6.147	6.000	6.000

EXPORTATION DE HOUILLE ET DE COKE DE FOUR

A l'exportation, le marché est toujours faible. Pour la houille on rencontre la concurrence des charbons américains, anglais et polonais. De plus, les pays tiers se trouvent devant le même phénomène que la Communauté, c'est-à-dire une diminution de la consommation de charbon avec, probablement aussi, un certain déstockage. Ces dernières considérations sont aussi valables pour les marchés à l'exportation du coke de four.

STOCKS DE HOUILLE À LA MINE

Compte tenu de ces divers éléments du bilan charbonnier et sans encore faire état des mesures prises par plusieurs producteurs, le niveau des stocks de houille à la mine devra s'accroître encore durant le quatrième trimestre 1958. Après un réajustement des prévisions de stockage pour le troisième trimestre les estimations actuelles conduiraient à un total de stocks de houille à la mine à la fin de l'année de 23,5 millions de tonnes.

COKE DE FOUR

Les prévisions de production de coke de four sont semblables à celles du troisième trimestre mais en baisse de 2,8 % par rapport aux résultats du quatrième trimestre 1957.

Toutefois, devant les prévisions de reprise de la production de fonte, les livraisons à l'industrie sidérurgique devraient avec 11,6 millions de tonnes dépasser le niveau du trimestre précédent. Étant donné une diminution des livraisons aux autres secteurs de consommation, on se trouverait devant un bilan coke encore en léger déséquilibre avec, pour conséquence, un niveau de stocks à la production qui atteindrait près de 6 millions de tonnes en fin d'année.

On trouvera ci-après le tableau des prévisions de la Communauté pour le quatrième trimestre 1958.

Approvisionnement et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le quatrième trimestre 1958

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production ⁽¹⁾	62.600	19.000	4.130
2) Brai pour agglomération + correction pour bas-produits	+ 300		
3) Consommation propre	7.700	690	260
4) Livraisons au personnel	1.600	150	80
5) Stocks à la production au début du trimestre	22.200	5.300	
6) Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	53.600	18.160	3.790
7) Importations en provenance des pays tiers:			
a) autres pays que les U. S. A.	1.600	30	1.370
b) U. S. A.	6.000		
c) Total	7.600	30	1.370
8) Disponibilités de la production courante et des importations (6+7c)	61.200	18.190	5.160
9) Demande intérieure dont:	59.000	16.900	5.050
a) cokeries	25.000		
b) usines à gaz	2.500		
c) centrales électriques	6.500		
d) industrie sidérurgique	1.000	11.600	200
e) autres industries	8.600	2.000	1.100
f) chemins de fer	3.700		
g) foyers domestiques + artisanat	10.700	2.600	3.500
10) Exportations vers les pays tiers	900	800	120
11) Besoins totaux	59.900	17.700	5.170
12) Stocks à la production fin du trimestre (5+8-11)	23.500	5.790	—

(1) Les chiffres de houille supposent une perte de production de 1.600.000 tonnes pour chômage.
 Au quatrième trimestre 1957, les réalisations houille et agglomérés de houille ont été de 63.269.000 tonnes pour la production, de 54.139.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 63.898.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II - Programme prévisionnel «sidérurgie» ⁽¹⁾

Certains indices de raffermissement du marché sidérurgique ont été observés ces derniers mois sans que l'on puisse pour autant parler d'une nouvelle phase d'expansion.

Aux États-Unis, la production qui était descendue en avril à moins de la moitié de la capacité effective, s'est redressée jusqu'à en atteindre les deux tiers à la mi-septembre. Les entreprises escomptent assez généralement que cette amélioration va se poursuivre.

Le marché mondial de l'acier a fait preuve de beaucoup d'activité. Des rentrées tout à fait exceptionnelles de commandes en provenance des pays tiers ont été enregistrées par la Communauté en juin, et elles sont restées très fortes en juillet et août. Sous l'effet de l'amélioration déjà constatée au printemps, les exportations effectives de la Communauté se sont déjà bien développées au second trimestre atteignant près de 3 millions de tonnes en équivalent d'acier brut, et il semble que ce niveau sera largement dépassé au troisième trimestre.

(1) Pour les méthodes utilisées dans l'établissement du programme, voir *Journal Officiel de la Communauté* n° 10 du 30 avril 1956, page 126/56.

Le marché intérieur de la Communauté a montré des signes de reprise dans les pays mêmes où l'année dernière s'étaient manifestés les premiers signes de fléchissement: pays du Benelux et Italie. Les carnets de commandes de ces pays ont, grâce à ces rentrées et à celles provenant des pays tiers, commencé à se regarnir.

En France, le carnet des commandes provenant de la Communauté s'est un peu réduit sous l'effet de la baisse des commandes nouvelles, mais il reste encore supérieur à trois mois de livraison. Il en est de même pour le carnet des commandes à l'exportation, qui s'est à nouveau accru depuis trois mois.

Si l'Allemagne a aussi bénéficié de la reprise des exportations, par contre le marché intérieur reste faible. Le rythme d'accroissement de la production d'acier, très rapide jusqu'à la fin de 1957, a dépassé celui de la consommation qui avait commencé à se modérer, comme les progrès de la production industrielle elle-même, dès le début de 1957. Cette avance de la production d'acier s'est traduite en augmentation des stocks qui ont atteint un niveau élevé. Les commandes nouvelles ont alors baissé. La production d'acier cette année sera inférieure à celle de 1957 bien que la production industrielle et la consommation d'acier doivent être plus élevées. Le carnet des commandes en provenance des pays de la Communauté s'est réduit, il représente maintenant deux mois et demi de livraison; celui des commandes en provenance des pays tiers s'est au contraire regarni.

La production devant se situer pour l'ensemble de la Communauté au-dessous du niveau de l'année précédente, on ne prévoit pas de difficultés d'approvisionnement en matières premières. C'est même un problème de choix qui se pose, car fonte et ferraille se trouvant concurremment disponibles, la situation des industries minières et notamment des charbonnages peut être facilitée ou au contraire aggravée suivant le choix que la sidérurgie sera amenée à faire entre ces matières premières.

Les prévisions que l'on trouvera au tableau ci-joint sont commentées ci-après, compte tenu, entre autres, des données de réalisation, qui ne sont le plus souvent disponibles que pour le deuxième trimestre 1958.

A - ACIER

La production industrielle et la production des industries transformatrices des métaux devant rester supérieures à celles du quatrième trimestre de l'année dernière, la consommation réelle d'acier le serait également. La consommation apparente serait, au contraire, nettement inférieure, par suite du mouvement de déstockage, en Allemagne notamment. On estimera donc celle-ci à 11,55 ⁽¹⁾ contre 13,36 millions de tonnes au quatrième trimestre 1957 — en période de stockage.

Le niveau exceptionnel des rentrées de commandes en provenance des pays tiers prolongera dans plusieurs pays ses effets sur les exportations du quatrième trimestre 1958, d'autant que la nécessité d'alimenter le marché intérieur n'est pas là pour en limiter le développement. On prévoiera une exportation de 3,4 millions de tonnes contre 2,7 millions de tonnes au quatrième trimestre 1957 et 3,0 au deuxième trimestre 1958 ⁽¹⁾.

Les importations d'acier qui avaient augmenté quelque peu au second semestre 1957 paraissent revenir à leur niveau habituel de 0,3 million de tonnes ⁽¹⁾.

La production d'acier brut s'élèverait à 14,65 millions de tonnes contre 15,65 millions de tonnes au quatrième trimestre 1957 et 14,0 millions de tonnes probablement réalisées au troisième trimestre 1958, trimestre dont les résultats sont dans certains pays affectés par la période des vacances.

Par pays, la situation se présenterait comme suit:

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

Production d'acier brut*(en millions de tonnes)*

Pays	Réalisations 4e trim. 1957	Réalisations probables 3e trim. 1958	Prévisions 4e trim. 1958 (chiffres arrondis)
Allemagne (R.f.)	6,39	5,63	5,5
Sarre	0,88	0,89	0,9
Belgique	1,67	1,45	1,6
France	3,78	3,41	3,8
Italie	1,76	1,47	1,65
Luxembourg	0,86	0,82	0,85
Pays-Bas	0,30	0,35	0,35
Communauté	15,64	14,02	14,65

B - FONTE

Contrairement aux prévisions antérieures basées sur l'hypothèse d'un maintien de la production de fonte à un niveau relativement plus élevé que celui de la production d'acier, on a constaté au premier semestre 1958, comme en 1953, une baisse de la production de fonte plus forte que celle de la production d'acier: — 0,55 % pour l'acier et — 2 % pour la fonte par rapport à la moyenne mensuelle de l'année précédente. La double nécessité d'économiser sur des importations onéreuses de ferraille et d'utiliser au maximum les ressources en minerai et en coke milite cependant de plus en plus fortement pour la politique inverse: soit de substituer autant que possible la fonte à la ferraille dans les aciéries. C'est en escomptant que l'on s'engagera dans cette voie que l'on a retenu une consommation de fonte dans les aciéries de 10,35 millions de tonnes pour une production d'acier de 14,65 millions de tonnes.

Les besoins des fonderies de fonte seraient de l'ordre de 1,0 million de tonnes. Les importations nettes de fonte qui, depuis trois ans, variaient entre 8.000 et 80.000 tonnes par trimestre, ont atteint 166.000 tonnes au premier trimestre 1958. Même si ce courant est enrayé, il est prudent de compter encore avec 0,1 million de tonnes d'importations nettes de fonte au quatrième trimestre 1958. La production de fonte devrait alors atteindre 11,25 millions de tonnes.

C - COKE SIDÉRURGIQUE

Sous l'influence de la mise en service de nouvelles installations d'agglomération notamment, la mise au mille de coke a légèrement baissé depuis le début de l'année. Les besoins de coke pour la production de fonte s'élèveraient à 11,1 millions de tonnes, auxquels s'ajoutent 0,3 million de tonnes pour des usages divers.

Les stocks de coke aux usines sidérurgiques ont régulièrement augmenté depuis deux ans et demi, atteignant 2,35 millions de tonnes fin juin 1958. Compte tenu des mesures à prendre pour alléger la situation des charbonnages, il semble que l'on puisse admettre au quatrième trimestre un accroissement des stocks de 0,2 million de tonnes. Les livraisons à la sidérurgie pourraient alors atteindre 11,6 millions de tonnes. Les livraisons à la sidérurgie ne seraient ainsi que de 3,4 % inférieures à celles du quatrième trimestre 1957, malgré une production d'acier de 6,7 % inférieure.

D - FERRAILLE

La consommation de ferraille aux aciéries — tous procédés confondus — s'est élevée de 396 kg par tonne d'acier en 1955 à 418 kg par tonne au début de 1957; elle est depuis restée à peu près stable (elle diminue saisonnièrement au troi-

sième trimestre). On peut escompter que, dans le cadre de la politique poursuivie pour soutenir la production de fonte, une baisse devrait se manifester au quatrième trimestre. Pour une mise au mille de 400 kg par tonne, complémentaire de l'hypothèse faite pour la fonte, les besoins de ferraille seraient de 5,85 millions de tonnes.

La consommation de ferraille aux hauts fourneaux serait de 0,85 million de tonnes.

Le taux des ressources propres de la sidérurgie par rapport à la production d'acier a eu tendance à augmenter avec la baisse de la production d'acier. Pour la production d'acier envisagée au quatrième trimestre, on pourrait compter sur 4,05 millions de tonnes.

Depuis le début de l'année, les ressources de la collecte ont été constamment inférieures à celles de l'année précédente. On estimera cependant que, compte tenu de la reprise du ramassage, qui s'était ralenti dans certains pays de la Communauté, la collecte du quatrième trimestre 1958 pourrait égaler celle du quatrième trimestre 1957, soit 2,1 millions de tonnes.

Les importations de ferraille — à stocks constants — devraient alors atteindre 0,55 million de tonnes.

E - MINERAI (en Fe contenu)

De juin 1957 à juin 1958, les stocks de minerai aux usines ont augmenté d'environ 1 million de tonnes Fe, soit 15 %, et les stocks aux mines de 0,6 million de tonnes Fe, soit 40 %.

Après le record enregistré au premier trimestre (6,4 millions de tonnes Fe: production marchande), la production de minerai a commencé à baisser. Au deuxième trimestre, avec 6,0 millions de tonnes, elle n'était plus que légèrement supérieure à la production de la période correspondante de l'année précédente et elle lui sera largement inférieure au troisième trimestre.

Compte tenu de l'augmentation des stocks mais aussi du fait que la production de fonte prévue n'est que de 3,7 % inférieure à celle du quatrième trimestre 1957, on pourrait situer la production de minerai au quatrième trimestre 1958 à 5,8 millions de tonnes Fe contre 6,18 millions de tonnes Fe l'année précédente.

La consommation de minerai globale de la sidérurgie devrait atteindre 9,1 millions de tonnes Fe. Il resterait à couvrir 3,3 millions de tonnes Fe par les importations ou la réduction des stocks.

**Prévisions des disponibilités et besoins de la Communauté en produits et matières
premières sidérurgiques**

Quatrième trimestre 1958

(en millions de tonnes)

A - ACIER BRUT		15) Consommation pour autres usages sidérurgiques	0,3
1) Production	14,65	16) Augmentation des stocks de la sidérurgie	0,2
2) Importation	0,3	17) Besoins totaux de la sidérurgie (14 + 15 + 16)	11,6
3) Disponibilités totales (1 + 2)	14,95		
4) Consommation apparente intérieure	11,55		
5) Exportations	3,4		
6) Besoins totaux (4 + 5)	14,95		
B - FONTE		D - FERRAILLE ⁽²⁾	
7) Production	11,25	18) Ressources propres	4,05
8) Importations nettes	0,1	19) Collecte intérieure nette ⁽³⁾	2,1
9) Total (7 + 8)	11,35	20) Disponibilités intérieures totales (18 + 19)	6,15
10) Consommation en aciérie	10,35	21) Consommation des hauts fourneaux	0,85
11) Disponibilités pour consommation des fonderies	1,0	22) Consommation des aciéries	5,85
12) Besoins totaux (10 + 11)	11,35	23) Consommation totale (21 + 22)	6,7
C - COKE		24) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (23 — 20)	0,55
13) Disponibilités pour sidérurgie	11,6		
14) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	11,1		
		E - MINERAI DE FER (en fer contenu)	
		25) Production de minerai marchand	5,8
		26) Consommation pour production de fonte	9,0
		27) Consommation des aciéries	0,1
		28) Consommation totale (26 + 27)	9,1
		29) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (28 — 25)	3,3

(1) Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

(2) Y compris la consommation et les ressources en ferraille des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal Officiel de la Communauté* no. 3 du 25 janvier 1958).

(3) Déduction faite, comme dans les programmes précédents, de ventes des usines sidérurgiques à d'autres usines ou sur le marché intérieur.

N. B. A titre de référence, on rappelle que les productions réalisées au quatrième trimestre 1957 ont été:

— acier: 15,65 millions de tonnes,
— fonte: 11,73 millions de tonnes,
— minerai: 6,18 millions de tonnes.

VIENT DE PARAÎTRE:

**«LA STABILITÉ DE L'EMPLOI DANS LE DROIT DES PAYS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER»**

Ce volume s'insère dans la série des publications consacrées au droit du travail dans les pays membres de la Communauté qu'élabore un groupe de spécialistes constitué à l'initiative de la Haute Autorité.

Ce groupe de travail, présidé par M. Paul *DURAND*, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, est composé de MM:

G. BOLDT, juge au Tribunal fédéral du travail de Cassel,

P. HORION, professeur à l'Université de Liège,

A. KAYSER, président de l'Office des assurances sociales à Luxembourg,

L. MENGONI, professeur de droit du travail à l'Université catholique de Milan,

A. N. MOLENAAR, professeur à l'Université de Leiden.

Après une première étude introductive sur les «Sources du droit du travail dans les pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier», les six juristes ont abordé, avec cette étude sur la stabilité de l'emploi, l'examen d'un des problèmes essentiels et des plus actuels du droit du travail.

Celui-ci paraît bien, en effet, s'orienter de plus en plus vers la protection des salariés contre les licenciements abusifs, et tendre à concrétiser ce droit au travail que certaines constitutions récentes n'ont pas hésité à proclamer, manifestant ainsi son émergence dans la conscience contemporaine.

Les six rapports nationaux analysent les dispositions, tant législatives ou réglementaires que conventionnelles, qui traduisent cette évolution et définissent la protection à laquelle elle a aujourd'hui abouti.

Dans le rapport de synthèse, le professeur *DURAND* souligne comment — malgré les différences existant entre les techniques employées — la tendance à la stabilité de l'emploi est commune aux six pays; il met en relief les principaux problèmes qui surgissent dans la mise en œuvre de la stabilité de l'emploi, indiquant notamment l'écueil d'une rigidité, d'une inélasticité de l'emploi, qui irait à l'encontre de la mobilité qu'exige une économie moderne soumise à l'impératif du progrès technique.

Cette publication d'environ 310 pages est disponible dans les 4 langues de la Communauté: français, allemand, italien et néerlandais.

Prix de vente: 100,— fb. (840,— ffrs).